

l'état des finances du pays. Cependant, je suis persuadé que mon honorable ami serait le dernier à laisser entendre que les fonctions de ministre des Finances durant quinze années n'ont pas été bien remplies par le député de Queen-et-Shelburne.

Sir Henry Drayton a une grande tâche devant lui dans l'accomplissement des devoirs qu'il a accepté de remplir.

Je suis sûr qu'il fera preuve dans l'exécution de ses fonctions d'une remarquable habileté, de beaucoup d'efforts, de belles qualités d'administrateur et d'une sincère dévotion à la chose publique. J'ai parfaitement confiance qu'il saura accomplir son devoir à la satisfaction de la Chambre et de la nation tout entière.

Mon honorable ami a fait de nombreuses conjectures sur la cause de la démission de l'honorable député de Kingston. Nous connaissons tous les belles qualités de M. Nickle, en quelle haute estime il était tenu en cette Chambre et combien il était dévoué à son mandat. Il est venu me voir et me parla de sa démission après qu'il l'eût remise entre les mains de l'Orateur. Il ne me fit point part des raisons que mon honorable ami suppose et qui ne sont que le résultat de son imagination vraiment trop vive. Si mon honorable ami voulait se limiter aux faits et se fier un peu moins à son imagination, il rendrait de plus grands services à la Chambre.

Si je pouvais être induit (je ne le pense pas, mais supposons que je le puisse) à suivre l'exemple du leader de l'opposition et donner libre cours à mon imagination, je dirais que quoique M. Nickle sût qu'il avait d'importants devoirs à remplir comme député et que cette responsabilité ne pouvait être facilement écartée, il avait cependant tant de confiance dans le Gouvernement qu'il pensait réellement que sa présence n'était plus requise ici. Voilà quelle est la véritable explication que l'on devrait accepter si des députés ne désiraient se fier à leur imagination.

M. McMASTER: Cela exige un véritable don d'imagination.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN. Pas comparable à celui dont a fait preuve mon honorable ami le leader de l'opposition dans le discours qu'il a prononcé ici.

M. BUREAU: Cela relègue le leader de mon honorable ami dans l'ombre.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Je ne vois pas autre chose à noter dans le discours de mon honorable ami. Les conditions que nous avons à traiter à cette session sont surtout celles qui se rapportent

[Le très hon. sir Robert Borden.]

à la conclusion de la paix universelle. Je crois qu'il est à désirer que la paix soit annoncée le plus tôt possible par quatre des nations du globe. Il n'y a pas de doute que la ratification, si elle est faite, sera suivie bientôt par celle des autres nations alliées. Mais quand la paix aura été rétablie, et que le traité aura été ratifié, le Canada aura encore devant lui une grande tâche à accomplir. Cette tâche qui suivra le rétablissement de la paix ne sera pas moins difficile que celle qui nous confrontait durant la guerre. Nous avons des idéals différents, nous n'envisageons pas tous les questions publiques de la même façon, mais de ce conflit d'idéals et de la discussion des questions publiques sortira à la fin une politique qui, espérons-le, servira les meilleurs intérêts de la nation. Si nous maintenons en Canada le même esprit de ferme résolution, le même esprit d'unité, le même désir et les mêmes efforts pour le développement de nos ressources que ceux qui ont soutenu nos soldats au front et la population civile à l'arrière, je suis parfaitement certain que nous pouvons accepter avec confiance les fardeaux qui nous seront imposés, quelque lourds qu'ils puissent être. Chacun de nous doit avoir pour objectif de faire tout son possible dans l'intérêt général de la nation. Nous avons des vues différentes, et cet objectif pourra peut-être nous engager dans des voies distinctes, mais j'espère que l'intérêt général du pays sera la considération suprême qui nous animera tous.

M. SINCLAIR (Guysborough): Je me joins au premier ministre et au leader de l'opposition pour féliciter les honorables députés qui ont proposé et appuyé l'adresse en réponse au discours du trône. La façon dont ils se sont tous les deux acquittés de leur tâche est toute à leur crédit et a satisfait les deux côtés de la Chambre. L'honorable député de Brandon (M. Whidden) est originaire de la circonscription que j'ai l'honneur de représenter et il me fera plaisir de dire à ses vieux amis et voisins que le Gouvernement et ses collègues de la Chambre reconnaissent ses qualités et sa valeur personnelle.

La visite du prince de Galles au Canada a eu lieu au bon moment. Le prince a été partout l'objet d'une réception très cordiale, et je n'ai aucun doute que sa visite aura pour effet de rendre plus profondes la dévotion et l'affection que les Canadiens éprouvent pour Son Altesse royale et pour la maison illustre qu'il représente.

On nous dit que la session actuelle a été convoquée dans le but de discuter le traité